cpnef:sv COMMISSION PARITAIRE NATIONALE EMPLOI FORMATION SPECTACLE VIVANT
Publié sur *Commission Paritaire Emploi-Formation Spectacle Vivant (CPNEF-SV)* (https://www.cpnefsv.org)

Technicien lumière / Technicienne lumière

Plier tout Déplier tout

Le·la technicien·ne lumière réalise la préparation, le montage, le réglage, l'exploitation et le démontage des matériels et équipements nécessaires aux spectacles, événements et manifestations. Il·elle assure la maintenance courante et l'entretien des matériels et équipements scéniques.

Il·elle :

- Prépare les moyens techniques et logistiques nécessaires à la réalisation et l'exploitation des spectacles, événements et manifestations, dans le cadre des projets artistiques et culturels de la structure.
- Réalise le montage, les réglages et le démontage des équipements et du matériel.
- Sert les spectacles en représentation, événements et manifestations.
- Réalise des effets techniques répondant aux demandes artistiques.
- Réalise le rangement et le stockage des équipements et matériels.
- Effectue l'entretien courant et la maintenance de l'équipement et du matériel scéniques.
- Participe aux bonnes conditions d'accueil et de travail des équipes techniques.
- Participe aux bonnes conditions d'accueil et de confort du public.
- Met en œuvre les règles d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques s'appliquant aux professionnels et au public.

URL source: https://www.cpnefsv.org/metiers-spectacle/metiers-techniques/eclairage/technicien-lumiere